

11 December 2018

Être bien assurés en voyage : nos conseils

Auteur: Noé Terorde

Les assurances : tout le monde espère ne jamais en avoir besoin ! Qui veut penser à cela en préparant son fantastique voyage ? Voilà pourquoi nous avons dressé pour vous une liste de ce qui est vraiment essentiel lors d'un voyage. À votre service !

Avant tout, STARLING est une agence de voyages certifiée, ce qui veut dire que nous nous conformons aux législations de voyages.

Nous sommes affiliés au VVR, ce qui signifie que votre argent est protégé – quoi qu'il nous arrive.

Bien sûr, vous voulez que votre voyage se déroule comme prévu, puisque vous le payez à l'avance. Rassurez-vous ! Nous n'avons pas l'intention de changer quoi que ce soit à votre voyage (et encore moins de faire faillite !), cependant cela peut toujours arriver. En tant que client, vous ne risquez rien !

Vous voyagez avec une autre agence ? Vérifiez auprès de Belfius, Amlin ou du Fond de Garantie Voyage si cette agence de voyage est assurée ou collabore avec un organisme qui l'est.

Nous prenons soin de tout le monde

STARLING a également souscrit sa propre assurance. Cela signifie que, non seulement vous en tant que client, mais également tous nos guides de voyages, sont entièrement assurés en cas de circonstances imprévues lors de vos voyages. Comme vous le voyez, nous ne laissons rien au hasard !



Assurer son matériel peut vous éviter des tracas © Jeffrey Van Daele

OK, mais de quelle assurance avez-vous encore besoin ?

Le plus important est probablement de vérifier quelles assurances vous possédez déjà. Par exemple : votre assurance habitation vous protège probablement déjà contre le vol dans votre chambre d'hôtel. Votre caisse d'assurance maladie intervient pour certains frais médicaux, mais certainement pas tous. En général, ils n'interviennent qu'en Europe.

Vous voulez être assuré(e) correctement pour tous les coûts supplémentaires possibles ? Il est alors nécessaire de souscrire un supplément. Voici les différents types d'assurance que nous vous proposons :

ATTENTION : à l'heure actuelle, les assurances présentées ci-dessous ne sont disponibles que pour les personnes de nationalité belge et luxembourgeoise.

✓ Assurance hospitalisation



C'est l'assurance que vous contractez auprès de la caisse d'assurance maladie, par exemple. Elle est aussi souvent proposée par les employeurs. Elle sert principalement à couvrir les frais si vous êtes hospitalisé(e) en Belgique (pour une intervention ou une naissance, par exemple). Certaines polices d'assurance hospitalisation couvrent également les frais d'hospitalisation à l'étranger. Vérifiez auprès de votre propre assureur si tel est le cas.

Bon à savoir : si vous tombez malade à l'étranger, de nombreux frais sont déjà couverts par votre caisse d'assurance maladie et votre assurance assistance voyage. Une assurance hospitalisation couvre les traitements, les examens et les médicaments que la caisse d'assurance maladie ne rembourse pas. Renseignez-vous dès lors auprès de votre caisse d'assurance maladie ou de votre assurance assistance voyage pour savoir exactement quelles situations sont couvertes.

En résumé : une assurance hospitalisation est facultative et vous n'en avez pas nécessairement besoin pour votre voyage.

✓ Assurance assistance voyage

L'assurance assistance voyage est une sécurité très importante. Si quelque chose devait arriver lors de vos vacances et que vous aviez besoin d'une assistance médicale, ou si vous deviez être rapatrié(e), l'assurance assistance voyage sera votre meilleur ami. Vos partenaires de voyage seront également aidés si quelque chose vous arrive. Concrètement, si un imprévu survient à la maison pendant votre voyage, cette assurance vous aidera à rentrer directement chez vous. Si nécessaire, vos lunettes ou vos médicaments vous seront également envoyés sur place.

Bon à savoir : via STARLING, vous pouvez souscrire une assurance assistance voyage avec Allianz Global Assistance. Vous ne payez que 2,4 euro par jour pour un voyage en Europe, et 4,8 euro par jour dans le reste du monde, à l'exception des Etats-Unis et du Canada, où l'assurance assistance voyage revient à 8 euro par jour.. Un prix raisonnable pour un voyage sans embuches 😊

Vous possédez déjà une assurance assistance voyage ailleurs ? Pensez à vérifier qu'elle est valable dans le reste du monde – pour autant que vous soyez amené(e) à voyager hors de l'Europe.

En résumé : nous vous recommandons fortement une assurance assistance voyage. Vous pouvez décider de la prendre pour la durée d'un voyage spécifique, mais également pour une année entière. Ensuite, tous vos voyages sont assurés au cours de l'année. A partir de 2 voyages, cette formule est souvent avantageuse. Toute la famille est assurée par une police familiale.

✓ Assurance annulation

L'assurance annulation est assez évidente. Voyagez-vous avec différentes personnes ? Votre budget de vacances a augmenté ? Dans ce cas, vous ne voudrez plus avoir de soucis lorsque votre voyage ne peut pas avoir lieu suite à une maladie, un accident ou un décès dans la famille. Vous pouvez donc souscrire une assurance annulation auprès de Allianz Global Assistance, via STARLING. Vos frais d'annulation seront couverts si vous ne pouvez vraiment pas partir.

Elle n'est pas seulement valable quand quelqu'un tombe malade. Elle vous couvre aussi dans le cas où vous perdriez votre travail (nous ne vous le souhaitons bien sûr pas), lorsque votre partenaire veut soudainement divorcer (nous espérons que non) ou si votre chien ou votre chat meurt subitement (nous ne le souhaitons à personne non plus).

Si vous deviez rentrer prématurément de vacances parce que votre maison a brûlé, par exemple, l'assurance annulation interviendra aussi. (Pour les frais de déplacement, pas les frais de votre maison !)

Important : souscrivez l'assurance annulation au moment de votre réservation, car il est généralement impossible de la réserver plus tard. Si vous décidiez de contracter l'assurance annulation après la réservation du voyage, il est possible que votre contrat prévoit un délai minimum entre la conclusion de l'assurance annulation et le départ du voyage.

Bon à savoir : certaines formules d'assurances à l'année incluent une assurance annulation pour tous vos voyages réalisés au cours de cette année.

En résumé : une assurance annulation est facultative et sera utile si, en plus d'éventuelles misères, vous ne voulez pas perdre l'argent que vous aviez investi pour le voyage de vos rêves.

✓ Assurance bagages

Vous serez indemnisés par l'assurance bagage dans le cas où vous perdez vos bagages, s'ils sont endommagés ou encore s'ils venaient à être volés. Cette assurance est plus compliquée, car il existe de nombreuses exclusions. Par conséquent, assurez-vous de vérifier si les appareils photos ou votre matériel d'observation des oiseaux sont bien couverts. Comparez donc d'abord les différents assureurs. En outre, il est important de conserver les reçus d'achat pour ces objets, afin de pouvoir en prouver la valeur. Sachez également que si vous avez une police d'assurance vol pour votre maison, elle s'applique généralement à votre chambre d'hôtel ou à votre logement de vacances.

Bon à savoir : si vous voyagez en avion et que quelque chose arrive à vos bagages enregistrés, c'est la compagnie aérienne qui doit vous dédommager. Bien que ce soit eux qui déterminent le montant légal maximum à rembourser.

En résumé : une assurance bagages n'est pas obligatoire. De nombreuses situations sont déjà couvertes par d'autres polices d'assurance et il est en outre possible que votre objet en question constitue une exception, et ne soit donc pas remboursé.



✓ L'assurance tout-en-un pour les voyageurs passionnés

Vous effectuez plus d'un voyage par an ? Alors la World Gold Protection (ou même une World Royal Protection) peut être quelque chose pour vous. Cette assurance annuelle n'est pas seulement une protection pour vous-même, vos bagages, votre voiture et votre maison. Elle inclut en plus une assurance annulation et un voyage de compensation. Et moyennant un supplément, vous pouvez assurer toute votre famille. Vous pouvez bien sûr réserver cette assurance auprès de STARLING. N'hésitez pas à nous demander plus d'informations via notre [formulaire de contact](#).



Groupe STARLING en Espagne © Billy Herman

Alors, s'il vous plaît, prenez le temps de déterminer et de souscrire la bonne assurance avant de partir en voyage. Ce sera un facteur de stress en moins en cas de malchance.

L'équipe STARLING vous souhaite un bon voyage !



